

Assureur refuse ma déclaration de sinistre

Par **France.00**, le **12/07/2020** à **01:42**

Bonjour,

J'ai une assurance vie depuis longtemps et j'ai eu un accident de vie cette année et j'ai fait une déclaration de sinistre auprès de mon assureur avec les comptes-rendus des médecins, en revanche j'ai reçu une lettre de refus en disant que "les lésions déclarées font partie des exclusions mentionnées aux conditions générales.

Il est donc impossible d'intervenir et je procède au classement du dossier "

J'ai appelé mon assureur pour les raisons du refus de ma déclaration de sinistre et ils m'ont répondu que soit disant le médecin dans son compte-rendu à indiqué que mon os était un peu usé sans préciser depuis quand.

Et mon assureur a refusé ma déclaration de sinistre

En disant que mon os était déjà usé avant l'événement.

En prenant la décision de classer mon dossier.

Que dois-je faire ?

Si vous pouvez me conseiller

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/07/2020** à **08:23**

Bonjour

Désolés nous ne sommes qu'un simple forum étudiant, nous ne sommes pas habilité à répondre aux cas juridiques complexes.

Il faut que vous saisissiez le médiateur de l'assurance <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur/>

Par **Lorella**, le **12/07/2020** à **10:09**

Bonjour

Autre chose à étudier : avez-vous une garantie accidents de la vie ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3048>

Par **Zénas Nomikos**, le **18/07/2020** à **12:31**

Bonjour,

auriez-vous aussi une assurance protection juridique sinon allez au palais de justice et demandez une consultation gratuite d'avocat.